



**Pétition au  
Grand-Conseil genevois,  
Conseils municipaux  
Ville de Genève, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy, Meyrin et Vernier  
NON A LA FERMETURE DU BAS DU CHEMIN AUGUSTE-VILBERT**

Concerne : Tram Nations – Grand-Saconnex,

- Non à la fermeture au trafic du bas du chemin Auguste-Vilbert (entrée et sortie uniquement par le haut, soit par l’Ancienne-route).

Les signataires de la présente constatent que, dans l’état actuel du projet, la construction du tram provoquera la fermeture définitive des accès au chemin Auguste-Vilbert par la route de Colovrex (accès du bas).

Cette fermeture aurait pour conséquences que ses riverains ne pourront accéder à ce chemin que par le haut, à savoir par l’Ancienne-route et la route des Crêts-de-Pregny.

La nouvelle situation serait peu adaptée pour les piétons et cyclistes (pas de piste cyclable, pas de trottoirs et encore pire pour les personnes à mobilité réduite, pour les usagers de fauteuils roulants ou déambulateurs qui, compte tenu de la forte déclivité des lieux, ne pourront plus accéder autrement qu’en voiture aux services publics, privés et commerces du Grand-Saconnex).

Pour les habitants, détenteurs de véhicules privés, ils devront effectuer des détours importants au travers, soit de la commune voisine de Pregny-Chambésy, soit au travers des autres chemins communaux du Grand-Saconnex.

De plus avec la densification importante qui va avoir lieu dans ce chemin (surélévation des immeubles et densification de la zone villa), les accès de chantier devront passer par Pregny-Chambésy, voire les autres chemins communaux du Grand-Saconnex. Les nouveaux habitants seront priés de renoncer à leur véhicule privé ; ce qui du même coup obligera à refuser tout nouveau locataire qui ne disposerait pas de toutes ses facultés de motricité pour marcher ou utiliser un vélo. C’est là une discrimination implicite à l’égard des personnes à mobilité réduite.

Le côté plus incongru, dans ce projet de Tram Nations-Grand-Saconnex décidément mal pensé par ses concepteurs, concerne les cérémonies de l’église St-Hippolyte, également au chemin Auguste-Vilbert. En effet, un corbillard pourra toujours accéder par le bas, tout comme les services d’urgence, mais pas les paroissiens et leurs véhicules privés. Ils devront alors se munir d’un GPS en raison du détour à effectuer pour accéder au chemin Auguste-Vilbert et au parking de l’église. Cela ne manquera alors pas de piquant que de séparer le cortège du corbillard !

Afin de résoudre cette situation, **nous demandons à nos représentants politiques de bien vouloir exiger la réalisation d’un aménagement ad-hoc au bas du chemin Auguste-Vilbert afin de pouvoir maintenir ce chemin ouvert à toutes les formes de circulation.**

Pour toute question et audition :

**Mobilité Autrement : p.a. c/son Président – Claude GELES – Ch. du Pommier 22 – 1218 Le Grand-Saconnex**

**En collaboration avec les associations :**

**Association du Secteur Sous Sarasin (A3S)**

**Association Crêts Manon (ACM)**

**Association Secteur Attenville Pommier (ASAP)**

**Association Groupe des Habitants Secteur Auguste Vilbert (AGHSAV)et**

**Sauvegarde Genève**

Pétition aussi disponible en ligne sur Change.org :

<https://chnng.it/qH5mZqnbwY>

